

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2020

Délibération : **2020-12-111**
OBJET : **CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR
L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPEES**
Nomenclature : **5.2.6**

En exercice : 29	Le quatorze décembre deux mille vingt à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué le quatre décembre deux mille vingt s'est réuni à la salle Simone de Beauvoir en séance publique sous la présidence de Alain ROYER, Maire.
Présents : 26	
Pouvoirs : 3	
Absents : 0	
Votants : 29	

Les membres présents en séance :
Alain ROYER, Claude RINCE, Marie-Thérèse BERAGNE, Pascal LAVEANT, Florence CABRESIN, Jérôme AMIAUD, Elisa DRION, Benjamin VACHET, Béatrice MIERMONT, Yvon LERAT, Isabelle GROLLEAU, Augustin MOULINAS, Valérie ROBERT, Margaux BOURRIAUD, Romain MONDEJAR, Catherine RENAUDEAU, Jean-Claude SALAU, Emile FORTINEAU, Alizée GUIBERT, Gil RANNOU, Gwénola LEBRETON, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Gwenn BOULZENNEC, Priscilla DECOTTIGNIES

Les membres ayant donné un pouvoir :
Mickaël MENDES donne pouvoir à Alain ROYER,
Jean-Marc COLOMBAT donne pouvoir à Jean-Claude SALAU,
Hélène JALIN donne pouvoir à Emmanuel RENOUX,

Rapporteur : Elisa DRION

Conformément à l'article L.2143-3 du Code général des Collectivités Territoriales et par délibération n°2020-06-39 du 29 Juin 2020 a été créé la « Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées ».

Considérant les démissions de Mesdames Catherine CADOU et Magali LEMASSON de leur mandat de conseillères municipales.

Il est proposé de revoir la composition de la « Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées » comme suit :

Elisa DRION
Isabelle GROLLEAU
Claude RINCE
Valérie ROBERT
Emmanuel RENOUX

Suppléant :
Alain BLANCHARD

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de :

- VALIDER la composition de la « Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées » telle que proposée ci-dessus.

Délibération adoptée, POUR : 23 voix, CONTRE : 0 voix, ABSTENTION : 6 voix.

Abstentions : Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Hélène JALIN, Gwenn BOULZENEC, Priscilla DECOTTIGNIES

Pour extrait conforme.

Treillières, le 14 décembre 2020
Alain ROYER, Maire



Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20201214-2020-12-111-DE
Date de télétransmission : 16/12/2020
Date de réception préfecture : 16/12/2020